



SPÉCIAL
Élections 2024

LA CONSTITUTION S'APPLIQUE-T-ELLE DIFFÉREMMENT EN FLANDRE ET EN WALLONIE?

#17



Hebdomadaire politique et social édité par la Colombe

BRUXELLES CITY

NEWS

N°2 MAI 2024



Fanny Kalend à la diaspora:
'Revendiquez votre identité
Katangaise!'

#14



274 Candidats fédéraux et régionaux, une première !

«Collectif Citoyen», numéro 1 des petits partis, fait trembler l'arène!, comment ont-ils réussi à recevoir autant de signature ? Qu'est ce qui le différencie des autres partis ?



Mr MEHDI MINYAOU
1^{er} Sur la liste régionale
bruxelloise du mouvement
« COLLECTIF CITOYEN » #10

«Au COLLECTIF CITOYEN, nous voulons que les décisions politiques soient prises dans l'intérêt des citoyens, pas dans l'intérêt des firmes... #11

Docteur ALAIN COLIGNION,
1^{er} Sur la liste fédérale bruxelloise du mouvement « COLLECTIF CITOYEN »



Crédit photo: Halhoule

VOUS CHERCHEZ PLUS DE CLIENTS ?

Capturez l'attention de votre clientèle idéale :

Nos magazines spécialisés propulsent vos leads qualifiés directement au cœur de votre marché cible !



- Voyage
- Déco
- Mode
- Montre
- Sport
- Immobilier
- Lifestyle...

Voir nos magazines et nos services marketing sur notre sites



LES 3 CLÉS DU SUCCÈS

- 1) Générer plus du trafic organique
- 2) Capturer plus de leads
- 3) Acquérir plus de clients

Devenez numéro 1 sur Google : Résultats garantis !

MEDIAS
SOLUTIONS
MARKETING • PRODUCTION • MEDIAS

Espace publicitaire dans l'un de nos magazines : pub@mediassolutions.com 0476992811

www.MediasSolutions.com



BELGIQUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Abdelkader MOKHTAR



RÉDACTEUR EN CHEF

Driss BEN BRAHIM

RESPONSABLE PRESSE ÉCRITE

Jean BOOLE

RESPONSABLE AUDIOVISUEL

Said SAIDI

EDITION ARABE

RÉDACTEUR EN CHEF

Madiha MELLASSE

Bureau de Flandre

Youssef AJRIR

FRANCE

Khalid SAAD

ZAGHLOUL

GRAPHISME & MISE EN PAGE

Mohamed OULD LAADAM

REGIE PUBLICITAIRE

pub@mediassolutions.com

www.mediassolutions.com

+32 (0)476992811

EDITION

LA COLOMBE ASBL

+32 (0) 470 97 18 32

abdelmokhtar@yahoo.fr

Éditorial

Une personne sur six. Voilà le pourcentage de Belges qui n'ont pas voté, ou voté blanc ou nul lors des dernières élections de 2019. Soit 1,3 million de personnes. Malgré la Déclaration universelle des droits de l'Homme qui nous rappelle que le droit de vote est un droit humain fondamental, celui-ci ne s'exerce pas de la même manière pour toutes et tous. C'est pourquoi Unia publie l'info-fiche «Elections 2024 : le vote pour tous ?».

Tous aux urnes en 2024 !

En juin et en octobre 2024, les citoyens seront appelés à prendre part à de nouvelles élections qui redessineront le paysage politique de notre pays et de ses entités fédérées. Unia espère que toutes et tous auront l'envie et surtout l'opportunité de partici-

Elections 2024 : le vote pour tous ?

per. des défis les plus importants en démocratie. Ils ont tendance à s'auto-exclure du jeu électoral, ce qui a des conséquences directes sur la bonne représentation de leurs intérêts et de leur réalité dans les décisions

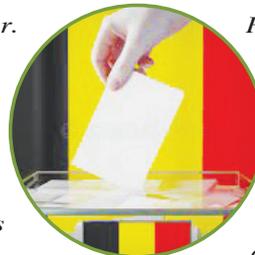
politiques qui seront prises par les institutions élues.

» Jean-Benoît Pilet,

Professeur de science politique à l'ULB

Contre l'inégalité de la participation électorale

Plusieurs raisons peuvent expliquer qu'une personne ne participe pas aux élections. En plus des impossibilités pratiques et des barrières structurelles au vote, il se cache souvent derrière ce phénomène un choix lié à un rejet de la politique. La non-participation est en tout cas largement liée à des facteurs sociaux sous-jacents.



Unia défend l'égalité et lutte contre les discriminations sur base des critères de discrimination protégés, tels que le handicap, l'âge, la nationalité... La participation électorale varie en fonction de plusieurs de ces critères, elle est donc inégalitaire. Pour Unia, cela pose un risque pour notre démocratie.

Découvrez la fiche élection « Le vote pour tous »

La fiche « Le vote pour tous » publiée par Unia se concentre sur les différents critères protégés pour lesquels la question de l'inégalité de la participation se fait centrale : l'âge, le statut socio-économique et l'éducation, la nationalité et l'origine et le handicap.

Un défi majeur : amener au vote les publics les plus fragilisés

Unia rappelle qu'il existe une responsabilité sociale, en plus qu'individuelle, à permettre la participation au vote de chaque individu. Il est encore temps d'agir avant les prochains scrutins.

« Convaincre les citoyens les plus précaires de participer aux élections est l'un



Élections 2024. Demain, le Vlaams Belang au gouvernement ?

ANTON JÄGER est enseignant et chercheur à l'université d'Oxford et à la KULeuven. Il est membre du collectif éditorial de Politique.

Les années 30 sont-elles de retour ? Trois mois avant les élections combinées de 2024 – pour lesquelles le Vlaams Belang se dirige vers une majorité confortable au nord du pays – la question continue d'agiter l'opinion publique. D'autant que le Voka refuse de se prononcer sur le respect du cordon sanitaire, rappelant l'atmosphère ambiguë du siècle passé qui permit à l'extrême-droite d'arriver au pouvoir en Allemagne.

Dans une proportion croissante de pays européens, l'extrême droite est déjà au pouvoir ou bénéficie d'un soutien tacite. La Belgique sera-t-elle la suivante ? Même la puissante association flamande des entreprises, le Voka, – dont De Wever a pu dire qu'elle était le véritable « patron » de son

parti – s'est récemment sentie obligée de prendre la parole à ce sujet.

Réagissant à une interview que j'avais accordée à Knack1, où j'alertais l'opinion sur cette hypothèse, l'organisation patronale s'est défendue publiquement contre toute velléité d'alliance avec le Vlaams Belang (VB)2. Le contexte reste pourtant

délicat : depuis dix ans et sa première participation au gouvernement fédéral, la N-VA ne parvient pas à mettre en œuvre un programme qui satisfasse les préférences du Voka, et l'électorat du parti de Bart de Wever se rétrécit visiblement. «On ne peut pas manquer de respect à l'électeur», a déclaré en 2019, le directeur du

Voka Hans Maertens sur la première antenne flamande «Radio 1», au sujet de la probité d'une invitation de Van Grieken au palais royal. «Discutons», telle était la devise, similaire à celle que les employeurs allemands lancèrent à Hitler avant son investiture comme chancelier.

Le Voka s'oppose farouchement à de telles comparaisons, l'organisation affirme qu'elle n'est «ni redevable, ni liée à un parti politique» et qu'elle «part en premier lieu des besoins et des intérêts des entreprises flamandes». Pas de lien mentionné avec l'«Intérêt flamand» (Vlaams belang), donc, et encore moins de lien exclusif.

Que cette déclaration du Voka suffise à balayer exhaustivement la comparaison avec les années 30 reste douteux. Une lecture pseudo-marxiste affirme souvent que le nazisme a été ardemment soutenu par l'élite économique allemande. En réalité, à l'exception de quelques capitalistes excentriques, les liens étaient faibles au départ, et ce n'est que lorsque le parti a commencé à gagner des élections, que l'attitude du capital organisé a changé : on a fait valoir qu'Hitler pouvait servir d'«homme de main» contre le mouvement ouvrier allemand, et on s'arrangerait ensuite pour le diriger sur le droit chemin.

Ce fut une erreur spectaculaire : la poussée du NSDAP s'est rapidement émancipée de ses tuteurs. Et il n'est d'ailleurs pas nécessaire qu'une association patronale ait des liens explicites avec un parti pour lui faciliter les choses. En Italie aussi, les employeurs se sont récemment résignés au gouvernement de Giorgia Meloni, surtout après qu'il ait commencé à couper dans les dépenses sociales. Et tant que la Voka ne se prononce pas sur le cordon sanitaire, les options restent ouvertes.

Dans ce dilemme l'organisation patronale flamande est indéniablement confrontée à un choix difficile. Une déclaration en faveur du cordon sanitaire pourrait renforcer l'aura anti-élitiste du VB. La N-VA préfère également l'ambivalence : «Nous devons unir nos forces pour sauvegarder les intérêts flamands (de Vlaamse belangen)», a récemment déclaré le président de la



N-VA dans l'hebdomadaire Humo.

Sur le plan économique, les convergences entre le Voka et le VB restent faibles. Mais la politique n'est pas une affaire de statistique, et un accord de gouvernement est toujours une question de compromis. Par exemple : avant son ascension, Hitler avait fait d'extravagantes promesses d'expropriation des grands propriétaires terriens et d'augmentation des impôts; au final, peu de

en découde avec le régime en place. Et alors qu'à l'époque, la société était étroitement organisée en partis de masse, aujourd'hui, les partis traditionnels tournent à vide. Par ailleurs, la Belgique est l'un des rares pays d'Europe où la société civile est restée relativement solide : la politique au sens purement électoral y est moins prépondérante. Et bien que la N-VA n'ait jamais officiellement apposé sa signature sur le respect du cordon sanitaire, elle exhorte calmement les man-

Le Voka s'oppose farouchement à de telles comparaisons, l'organisation affirme qu'elle n'est «ni redevable, ni liée à un parti politique» et qu'elle «part en premier lieu des besoins et des intérêts des entreprises flamandes».

ces choses furent réalisées. Une entente semblable pourrait se nouer entre le Voka et le VB : la partie sociale du programme d'extrême-droite serait mise de côté, tandis que la partie culturelle serait nettement maintenue. Le directeur Hans Maertens n'avait pas non plus exclu cette option aux dernières élections de 2019.

Reste à savoir si le parti nazi (NSDAP) et le VB méritent cette comparaison chargée. La société belge, hormis le cas du loup solitaire Jürgen Conings, n'est pas en proie à la violence paramilitaire typique des années '20 et '30. Il n'y a pas de groupe d'anciens combattants prêts à

dataires locaux à ne pas former de listes avec le VB.

Les syndicats se sont déjà associés au pacte contre le Vlaams Blok. Mais si demain, le risque était là, comment ceux-ci entendraient-ils protéger le malheureux cordon? Au besoin par des grèves, des manifestations, des pétitions? Comment le Voka lui-même réagirait-il? Du point de vue des coalitions, l'association patronale marquait des limites. Quelle stratégie, alors, pour les maintenir efficacement? Il n'y a pas de réponse simpliste à ces questions, et elles subsistent cependant.

Ahmed Laaouej :

■ Il n'est pas étonnant que l'extrême droite récupère aussi et fortement ce dossier.

■ Nous continuerons à être ferme sur nos positions même si parfois nous nous sentons seuls dans ce combat.

Pourquoi le dossier de l'interdiction de l'abattage rituel (halal et kasher) revient avant chaque élection quand on sait que la liberté de pratiquer librement ses convictions religieuses et philosophiques est garantie par la Constitution ?

Vous avez raison de vous étonner. Je pense que cela cache d'autres objectifs et en particulier la volonté de créer des tensions dans la société pour séduire un certain électorat. Il n'est pas étonnant que l'extrême droite récupère aussi et fortement ce dossier.

Certains jouent avec le feu.

Pour ce qui nous concerne, nous allons continuer à défendre les gens dans leur liberté de pratiquer librement leur religion. C'est un droit fondamental.

Bruxelles city news : Pensez-vous que la communauté arabo musulman s'en soucie sur le dossier d'abattage plus que la situation socio économique en Belgique ?

Au contraire, les gens nous disent qu'ils en ont marre qu'on les ennuie avec ce sujet. Ils veulent qu'on leur parle du pouvoir d'achat, du logement, de l'emploi, de la santé, de la mobilité et de bien d'autres sujets.

Bruxelles city news : Quel rôle politique le Parti socialiste joue-t-il pour mettre fin au conflit sur la question d'abattage, et quelle est votre position finale à ce dossier ?

Nous sommes contre l'interdiction de l'abattage rituel. L'abattage avec étourdissement provoque des souffrances et c'est cette hypocrisie que nous dénonçons.



Bruxelles city news : Pourquoi le PS se positionne sur l'abattage ?

Parce que certains continuent à ramener ce sujet alors même qu'il y a eu un vote en 2022.

Bruxelles city news : Quel sont les objectifs et comment le PS peut arriver à faire entendre sa position ?

Nous continuerons à être ferme sur nos positions même si parfois nous nous sentons seuls dans ce combat.

Question de l'abattage Élections 2024 | 7

Le parti «COLLECTIF CITOYEN» se positionne pour l'abattage rituel musulman et juif. Pourquoi ?

INTERVIEW



«La Belgique est un pays reconnu pour sa neutralité en matière de religion»

Mme WARDANI IIHAM
4ème sur la liste N°20 de la région
Bruxelles Capitale du mouvement
« COLLECTIF CITOYEN »

La liberté religieuse en Belgique, certainement, sera un des enjeux importants pour le nouveau Parlement bruxellois qui sortira des élections du 9 juin 2024. Pour moi, en tant que candidate sur la liste du Collectif Citoyen, la liberté religieuse en Belgique représente un sujet crucial. Et pendant ma campagne, je mettrai cette question en avant et au centre de mes échanges avec mes électrices et électeurs. La Belgique est un pays reconnu pour sa neutralité en matière de religion. Aussi notre pays garantit-il à chaque citoyen le droit d'exercer sa foi en toute liberté. Cela inclut également le droit à l'abattage rituel qui respecte «Le bien-être animal», pratique ancrée profondément dans les traditions religieuses des communautés musulmanes et juives. Candidate pour le Collectif Citoyen, je m'engage avec force à soutenir activement ce droit fondamental.

Il faut le souligner, l'abattage religieux représente bien plus qu'un simple acte religieux. Il incarne la liberté de pratiquer sa foi, et cela doit se faire sans entrave et dans le respect des traditions qui sont chères à tant de personnes dans une société diversifiée. En cette période marquée par des incertitudes et des divisions, la défense du bien-être animal et des valeurs communes telles que la tolérance et l'inclusion est très importante, voire salutaire.

«Je suis pour l'abattage rituel qui respecte le bien-être animal»

Iiham Wardani
Collectif Citoyen

Je suis convaincue du fait que la Belgique est plus forte, lorsqu'ensemble nous célébrons notre diversité, tout en respectant les convictions des uns et des autres. Justement, c'est dans cet esprit que je me suis engagée dans la bataille politique inspirée par la solidarité et la mobilisation citoyenne qui ont émergé des crises que nous avons traversées, entre autres celles du COVID, de l'EVRAAS...

Le besoin d'une telle participation citoyenne dans le cadre de la gestion de la crise est apparu comme une évidence et j'ai ressenti les aspirations à plus d'humanité et de dignité. Ensemble, nous formons un mouvement uni, résolu à défendre nos droits fondamentaux à construire une Belgique unie et respectueuse de toutes les croyances. Le 9 juin prochain, je vous invite à me soutenir dans cette lutte pour la liberté religieuse. Ensemble, faisons entendre notre voix pour une Belgique où chaque

citoyen peut pratiquer sa religion dans la dignité et en toute liberté. #Collectif Citoyen - Liste 20
Je m'appelle WARDANI IIHAM et je suis fière de soutenir cette noble cause qui me tient à cœur. Dans l'espoir d'un avenir meilleur pour tous.
LE 9 JUIN 2024, VOTEZ POUR UNE BELGIQUE UNIE ET RESPECTUEUSE DE TOUTES LES CROYANCES ET DU BIEN-ETRE ANIMAL.

Une première en Belgique

Comment le «Collectif Citoyen» a-t-il réussi à mobiliser les signatures pour les élections 2024 ?



Les citoyens prennent les rênes de la politique

Le mouvement «Collectif Citoyen» a marqué une étape décisive dans le paysage politique belge en parvenant à rassembler toutes les signatures nécessaires pour être reconnu en vue des élections de 2024. Grâce à une stratégie d'union efficace, ce collectif a réussi à fédérer divers groupes et individus partageant la volonté de changer le système actuel. En dépit de leur réticence à se définir comme un parti traditionnel, afin de se distinguer des formations politiques qui, selon eux, ont contribué aux crises sociales et politiques, leur démarche a été couronnée de succès. En un laps de temps record, soit moins d'une semaine, le «Collectif Citoyen» a réuni 100% des signatures requises pour être éligible tant à Bruxelles qu'en Wallonie.

Cette réussite est d'autant plus notable qu'elle a eu lieu sans les embûches rencontrées par de grands partis établis tels que Défi, MR, et PS, lesquels ont été écartés dès leur première tentative. Ce phénomène illustre non seulement la lassitude et la méfiance croissantes des citoyens envers le système politique traditionnel, mais aussi leur appétit pour des alternatives véritablement démocratiques et inclusives. Le «Collectif Citoyen» a su capter cet élan en proposant une plateforme qui transcende les clivages habituels, et repose sur l'engagement direct de la population dans la prise de décision.

Le succès du «Collectif Citoyen» démontre le pouvoir de la mobilisation citoyenne et l'aspiration à une démocratie plus participative. En réunissant les signatures requises de manière si rapide et sans encombre, ce mouvement montre qu'il est possible de réunir les gens autour d'un projet commun, même en dehors des cadres traditionnels. L'exemple du «Collectif Citoyen» pourrait bien inspirer d'autres mouvements en Belgique et ailleurs, soulignant l'importance de l'engagement citoyen dans le renouvellement des pratiques politiques.

274 Candidats fédéraux et régionaux, une première en Belgique pour les élections 2024

Pour les élections 2024 en Belgique, le «Collectif Citoyen» a réalisé un exploit remarquable, mettant en lumière un phénomène sans précédent dans le paysage politique du pays. En effet, réussissant là où bien d'autres ont trébuché, ce parti émergent a non seulement capturé l'attention mais a également mobilisé un engouement notable, réussissant à sécuriser une liste complète de candidats à la fois pour les niveaux régional et fédéral. Ce tour de force positionne le «Collectif Citoyen» comme un sérieux concurrent pour les partis traditionnels, bousculant ainsi les attentes du paysage politique avec une insurrection démocratique.

Le «Collectif Citoyen» a habilement constitué une armée de 274 candidats, prêts à défendre les intérêts des citoyens et à travailler pour une réforme législative en adéquation avec les attentes et les besoins de la population. Réussissant à compléter leurs listes avec 72 candidats sur 72 pour l'échelon régional et 25 sur 25 pour le fédéral, uniquement pour Bruxelles et la Wallonie, ce mouvement prouve son engagement envers une véritable représentation citoyenne. Cette initiative sans précédent démontre une organisation et une motivation exceptionnelles, projetant ce collectif au devant de la scène politique belge.

Ce rassemblement impressionnant de 274 candidats symbolise un vent de changement soufflant sur la Belgique, où le «Collectif Citoyen» se présente non seulement comme un challenger des partis établis, mais aussi comme le porte-voix du peuple.

Aux dires du collectif, leur force réside dans leur volonté de concerter et de travailler directement avec «VOUS» - les citoyens - plutôt que de laisser des députés, une fois élus, dicter des lois qui vont à l'encontre de l'intérêt public. Une approche qui, espèrent-ils, résonnera auprès des électeurs en quête de renouveau dans la gouvernance du pays.

Les citoyens prennent les rênes de la politique pour reconquérir leur pouvoir

Dans une démarche visant à renforcer le pouvoir décisionnel des citoyens, l'introduction du Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC), calqué sur le modèle suisse, devient une exigence populaire. Cette initiative permettrait de mettre en place des consultations populaires régulières, où les citoyens

Le succès du «Collectif Citoyen» démontre le pouvoir de la mobilisation citoyenne et l'aspiration à une démocratie plus participative. En réunissant les signatures requises de manière si rapide et sans encombre, ce mouvement montre qu'il est possible de réunir les gens autour d'un projet commun, même en dehors des cadres traditionnels.

seraient appelés à trancher sur des questions cruciales touchant à leur futur. Pour garantir la neutralité de ces référendums, il serait impératif que les campagnes d'information préalables soient aussi indépendantes que possible des influences médiatiques, politiques et financières. De surcroît, toute modification d'importance institutionnelle, incluant les questions de séparatisme, devrait recueillir l'aval des deux tiers de la population dans chacune des trois régions du pays - la Flandre, Bruxelles et la Wallonie - pour s'assurer que les décisions prises bénéficient à l'ensemble de la nation.

La proposition souligne également l'urgence d'apporter un soutien immédiat et prioritaire aux segments les plus fragiles de la société, dont les personnes en situation de grande précarité, les seniors, les individus en situation de handicap, les personnes isolées ainsi que les familles vivant sous le seuil de pauvreté. L'objectif est de veiller à ce que chacun puisse mener une vie digne, dans un loge-

ment décent, tout en ayant accès à des soins de santé de qualité.

La protection des agriculteurs, des commerces de proximité, des indépendants et des petites et moyennes entreprises (PME) contre la concurrence déloyale posée par les géants de l'internet et les multinationales ne respectant pas les mêmes normes sociales et environnementales est également mise en avant. Cette compétition inégale menace le tissu économique local et justifie la nécessité d'un cadre réglementaire renouvelé pour préserver ces acteurs essentiels de l'économie belge.

Par ailleurs, l'article appelle à une réorientation du secteur de la santé, en le détachant des intérêts financiers des groupes pharmaceutiques et en le recentrant sur la prévention et l'accès à des traitements complémentaires moins coûteux. La liberté d'expression et thérapeutique, le soutien aux lanceurs d'alerte et la lutte contre les abus d'autorité sont également des points clés abordés, dans l'optique de rétablir un équilibre juste dans le débat public et privé.

L'accent est mis sur la nécessité de mieux financer l'éducation et la formation professionnelle, de faire preuve de confiance envers les enseignants et de protéger l'environnement en luttant contre le gaspillage et l'obsolescence programmée. Le texte encourage en outre une fiscalité incitative pour les travaux d'isolation, une gestion plus efficiente des transports en commun et la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale.

L'ensemble de ces mesures vise à recréer un lien de confiance entre les citoyens et leurs représentants, en insistant notamment sur la liberté de vote des députés, la nécessité d'une justice plus indépendante et la lutte contre tout type de discrimination. La gestion de l'immigration, le soutien aux immigrants en situation régulière, la diminution de la dépendance vis-à-vis de puissances étrangères ainsi que le respect du bien-être animal sont aussi abordés comme autant de défis majeurs pour la société belge.

Cet ensemble de propositions dessine le cadre d'une société plus juste, équilibrée et respectueuse des droits et libertés de chacun, où le citoyen reprend pleinement sa place au cœur du dispositif politique.

Vous trouverez plus de détail du programme sur www.collectifcitoyen.be

Nous avons interviewé Mr MEHDI MINYAOU, 1er Sur la liste régionale bruxelloise du mouvement « COLLECTIF CITOYEN » de ma LISTE 20 ... et le Docteur ALAIN COLIGNION, 1er Sur la liste fédérale bruxelloise du mouvement « COLLECTIF CITOYEN » de LA LISTE 20.

INTERVIEW des 2 têtes de listes

LE MOUVEMENT A ÉTÉ ALIMENTÉ PAR UN DÉSIR PROFOND DE RESTAURER LA CONFIANCE DANS LE PROCESSUS DÉMOCRATIQUE ET DE DONNER UNE VOIX AUX CITOYENS.

« AU COLLECTIF CITOYEN, NOUS VOULONS QUE LES DÉCISIONS POLITIQUES SOIENT PRISES DANS L'INTÉRÊT DES CITOYENS, PAS DANS L'INTÉRÊT DES ACTIONNAIRES DES FIRMES »

Docteur Alain COLIGNION tête de liste au fédéral du mouvement COLLECTIF CITOYEN



Mr MEHDI MINYAOUI, tête de liste à la région Bruxelles Capital du mouvement COLLECTIF CITOYEN



Crédit photo: Halhoule

Question: 1

Le collectif citoyen est-il un parti ou un mouvement, et en quoi diffère-t-il des autres partis belges ?

COLLECTIF CITOYEN se distingue des partis politiques belges par son statut de mouvement, plutôt que de parti. Sa caractéristique principale réside dans son engagement pour la démocratie participative qui permet au peuple de participer concrètement aux décisions. COLLECTIF CITOYEN cherche à renforcer l'engagement civique, à accroître la transparence et la responsabilité des gouvernements, et à promouvoir une gouvernance plus inclusive et équitable. Dans notre structure interne, nous avons opté pour une approche différente de celle des partis traditionnels. Au lieu d'avoir un président de parti, nous fonctionnons avec un groupe de coordinateurs locaux, dans chaque province, dont le rôle principal est de coordonner l'ensemble des actions locales. Chaque coordinateur apporte ses compétences et ses idées au sein du groupe, favorisant ainsi la diversité des opinions au sein du mouvement. Cette décentralisation du pouvoir permet de conserver l'indépendance de notre mouvement, afin de s'assurer que les décisions soient prises dans l'intérêt des citoyens : de la santé, de l'éducation, du pouvoir d'achat et de l'environnement ! Minyaoui Mehdi Juriste ,chef

d'entreprise et Coordinateur Bruxellois Collectif Citoyen (N1 liste Collectif citoyen parlement régional bruxellois)

Question 2 Votre mouvement politique a émergé de la crise mondiale de la COVID-19, une période difficile. Peut-on dire que votre parti a tiré sa force du scénario des crises, considérant qu'il est capable de relever les défis et de proposer des solutions ?

COLLECTIF CITOYEN est né en 2019 et a pris un essor important depuis 2020, en réaction à ce que nous percevions comme de graves défaillances de la démocratie et la violation de nos libertés fondamentales. À cette époque, nous avons constaté un sentiment croissant d'aliénation politique parmi les citoyens, avec des décisions prises sans consultation ni représentation des intérêts du peuple. Le mouvement a été alimenté par un désir profond de restaurer la confiance dans le processus démocratique et de donner une voix aux citoyens. Nous avons observé une gestion de crise souvent déconnectée des réalités vécues par les gens, avec des décisions prises de manière autoritaire et sans véritable consultation démocratique. Cette crise a exacerbé les inégalités et mis en lumière les failles de nos systèmes politiques.

La pandémie a renforcé notre détermination à poursuivre notre mission de rendre le processus

politique plus transparent, responsable et représentatif des intérêts de tous les citoyens. Nous avons notamment dénoncé les conflits d'intérêts des experts, des cabinets de conseils, de l'OMS et des autorités de santé financés en grande partie par les laboratoires pharmaceutiques. Au COLLECTIF CITOYEN, nous voulons que les décisions politiques soient prises dans l'intérêt des citoyens, pas dans l'intérêt des actionnaires des firmes pharmaceutiques. Minyaoui Mehdi Juriste , chef d'entreprise et Coordinateur Bruxellois Collectif Citoyen (N1 liste Collectif citoyen parlement régional bruxellois)

Question 3 Vous faites partie des médecins qui ont confronté les décideurs dans l'affaire du virus Corona et avez révélé au public belge et européen en général que le scénario de la COVID-19 est une conspiration internationale et que la question de la vaccination est un mensonge médical historique. Pensez-vous que le citoyen belge se rangera de votre côté pour former une force opposée à cela ?

J'ai effectivement dénoncé un grand nombre de dysfonctionnements dans la gestion de la crise sanitaire : la trahison de notre serment d'Hippocrate, l'interdiction de traiter nos patients, la violation du secret professionnel, le mépris de l'autonomie du patient, l'incroyable vaccination expérimentale de masse. Comme l'a écrit dans

Collectif Citoyen

le journal «Le Soir», le Vice-Président de l'Ordre National des Médecins, le docteur Philippe Boxho : le plan de vaccination puait le «totalitarisme». Lorsqu'on nous a imposé le 23 janvier 2021, de faire la promotion d'une vaccination dont nous ne savions rien, j'ai immédiatement interpellé l'Ordre ce qui m'a valu d'être convoqué devant une commission d'instruction. J'ai déclaré aux médecins qui m'interrogeait que j'espérais bien, par mes propos publics d'incitation à la prudence, avoir convaincu un maximum de personnes de ne pas se faire vacciner. Cela m'a valu d'être suspendu pour deux années du droit d'exercer mon métier.

Les articles scientifiques truqués, les avis d'experts corrompus, le muselage des scientifiques dérangeants ont contribué à la construction d'une stratégie sanitaire inadéquate et inacceptable. Il est certain que les énormes intérêts financiers en jeu ne sont pas étrangers à ces dysfonctionnements scientifiques et politiques.

Je me débats bien évidemment depuis quatre ans pour ouvrir les yeux des citoyens, maintenus dans la désinformation par des médias soumis à leurs commanditaires. Si j'ai la chance d'avoir un siège au Parlement, je renforcerai l'indépendance des médias - du moins des médias scientifiques - et je rappellerai les impératifs de la déontologie médicale par une réforme de l'Arrêté Royal n 79. Ces mesures limiteront strictement l'impact des lois «pandémie» qu'elles soient nationales ou supranationales comme c'est le cas du traité de l'OMS. Bien sûr, l'Ordre Universel des Praticiens de la Santé que nous avons créé il y a un an, s'attellera à la tâche immense d'informer la population de façon objective et impartiale sur la réalité des grands problèmes sanitaires et s'opposera à toutes mesures autoritaires en matière de Santé publique. Dr Alain Colignon Chirurgie Vasculaire . (1 er de liste électorale collectif citoyen à la chambre des représentants)

Question 4 Vous avez vécu une expérience politique lors des élections de 2019, considérée par certains comme un échec, et aujourd'hui vous allez répéter la même expérience en affrontant des partis traditionnels bien établis. Quelles sont les nouvelles stratégies que vous avez adoptées dans votre programme politique pour cette bataille électorale de 2024 ?

Notre mouvement est né au moment des élections de 2019. En 3 mois d'existence, nous avons déjà atteint plus de 20.000 voix ce qui était très encourageant. Notre différence fondamentale par rapport aux partis traditionnels réside dans notre vision audacieuse de réformer fortement le système électoral. Nous avons décidé de mettre en place des assemblées participatives dans chaque commune de Belgique, permettant ainsi à chaque citoyen de contribuer activement à la prise de décision politique. Ces assemblées auront pour mission de proposer des référendums à l'ensemble des habitants du pays, donnant ainsi un réel pouvoir de décision au peuple. Cette approche révolutionnaire vise à redonner la souveraineté politique aux citoyens, en leur permettant de façonner directement les politiques qui les concernent. Nous ne nous contentons plus de simples programmes politiques ;

au contraire, nous nous engageons dans des projets communs, élaborés de manière collaborative avec la participation de tous les secteurs de la société. En abandonnant les étiquettes politiques de gauche ou de droite, nous mettons l'accent sur l'unité et la coopération pour répondre aux besoins réels de la population. Ainsi, notre objectif est de transformer le paysage politique en Belgique en favorisant une démocratie participative et inclusive, où chaque voix compte et chaque citoyen a son mot à dire dans les décisions qui le concernent. Minyaoui Mehdi Juriste , chef d'entreprise et Coordinateur Bruxellois Collectif Citoyen (N1 liste Collectif citoyen parlement régional bruxellois)

Question 5 À travers les sondages d'opinion publique et vos actions lors des manifestations contre diverses questions, notamment la loi sur la vaccination obligatoire et l'imposition du port du masque, vous avez réalisé d'importantes avancées en termes de participation record des citoyens belges de tous horizons. Pensez-vous que vous allez garantir le soutien de ces groupes lors des élections et qu'ils voteront en votre faveur ?

Effectivement, notre implication dans les manifestations contre des questions cruciales telles que la loi sur la vaccination obligatoire et l'imposition du port du masque a suscité une participation sans précédent de la part des citoyens belges de toutes origines. Cette mobilisation

Mehdi Juriste , chef d'entreprise et Coordinateur Bruxellois Collectif Citoyen (N1 liste Collectif citoyen parlement régional bruxellois)

Question 6 Craignez-vous la domination des partis de droite dans la prise de décision en Belgique, et quels sont les partis que vous pouvez soutenir dans la région flamande pour obtenir des partenariats futurs si vous remportez des sièges au Parlement et dans les conseils communaux ?

Nous n'avons pas peur d'une éventuelle domination des partis de droite et nous gardons confiance en un réveil citoyen, même à la dernière minute. Notre objectif est de montrer aux citoyens qu'ils ne doivent plus craindre aucune forme de domination. En rejoignant le Collectif Citoyen, nous promouvons une intelligence collective morale et saine. Nous sommes conscients que ce processus est une construction continue et infinie, mais il est primordial de commencer dès maintenant, sans attendre demain.

En ce qui concerne les partenariats avec des partis de la région flamande, nous sommes ouverts à collaborer avec ceux qui partagent notre volonté d'impliquer activement les citoyens flamands dans le processus décisionnel. Les citoyens aspirent à dépasser les clivages traditionnels de gauche, droite et extrême, et souhaitent avant tout vivre en paix et participer pleinement à la gouvernance de leur pays.

La pandémie a renforcé notre détermination à poursuivre notre mission de rendre le processus politique plus transparent, responsable et représentatif des intérêts de tous les citoyens. Nous avons notamment dénoncé les conflits d'intérêts des experts, des cabinets de conseils, de l'OMS

record qui a rassemblé plus de 500.000 personnes a démontré un fort soutien pour notre mouvement et nos valeurs. Nous sommes pleinement conscients de cette confiance que nous ont témoignée les citoyens, et nous sommes déterminés à continuer à les représenter avec intégrité et dévouement. Notre engagement à défendre les droits fondamentaux, à promouvoir la démocratie participative et à lutter contre toutes formes de discrimination résonne profondément avec les préoccupations et les aspirations de nombreux Belges. Nous nous engageons à travailler sans relâche pour répondre aux besoins et aux attentes de ces groupes diversifiés. Nous croyons fermement que notre vision d'une société plus équitable et inclusive, où chaque voix compte, continuera à mobiliser ces citoyens engagés lors des élections. Nous sommes confiants que leur soutien se traduira par un vote en notre faveur, et nous sommes déterminés à faire honneur à leur confiance en poursuivant notre lutte pour un avenir meilleur pour tous les Belges, de tous les âges et de toutes les origines. Ensemble, nous serons plus forts et solidaires. Minyaoui

Nous proposons des mécanismes de responsabilisation des élus, tels que la révocation en cas de mécontentement des citoyens, ainsi que l'utilisation du référendum d'initiative citoyenne (RIC), pour renforcer la démocratie participative. Notre objectif est de défendre les droits sociaux, les libertés fondamentales, et de promouvoir une meilleure éducation et une meilleure santé pour tous les citoyens, indépendamment de leur appartenance politique ou régionale.

Le Collectif Citoyen est prêt à travailler avec tout autre parti citoyen, du nord au sud du pays. Nous nous engageons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour favoriser une gouvernance juste, inclusive et démocratique. Minyaoui mehdi Juriste ,chef d'entreprise et Coordinateur Bruxellois Collectif Citoyen (N1 liste Collectif citoyen parlement régional bruxellois)

MINYAOU MEHDI
minyaouimehdi@gmail.com
TEL 0498 565759



Débat des têtes de listes aux européennes

Comment mieux protéger l'État de droit, la démocratie et les droits humains dans l'Union européenne ? Comment l'Union européenne peut-elle défendre ses valeurs plus efficacement contre les dérives autoritaires et liberticides de certains Etats membres ? Comment mener une politique migratoire européenne respectueuse des droits humains ? Après le vote du Parlement européen pour l'IVG dans la Charte des droits fondamentaux, que faire pour que cela devienne une réalité ?



hier soir, jeudi 25 avril, à l'Université Libre de Bruxelles. Le public, jeune, était au rendez-vous de ce débat très riche et dynamique, mené avec brio par le journaliste Olivier Charles.

La conférence organisée par le Centre d'Action Laïque a réuni Elio Di Rupo, tête de liste du PS, Laura Hidalgo, 4ème sur la liste MR, Saskia Bricmont, tête de liste Ecolo, Mathieu Perin, 1er suppléant de la liste Les Engagés, Marc Botenga, tête de liste PTB, et Serge Lowagie, 3ème sur la liste DÉFI.

Après un mot de bienvenue de Benoît van der Meerschen, Secrétaire général du Centre d'Action Laïque, le modérateur a interrogé les candidats sur leurs propositions pour faire face aux nombreux défis qui seront les leurs s'ils sont élus au Parlement européen.

Tous les candidats s'accordaient pour considérer la défense de l'état de droit en Europe comme une cause fondamentale, mais différaient sur les causes de la montée du populisme et les réponses à y apporter.

Pour Mathieu Perin, « En matière d'état de droit, chaque pays doit balayer devant sa porte...il ne faut rien lâcher ». Serge Lowagie a souligné l'importance, « face à la montée des populismes de droite et de gauche, démonter les rhétoriques binaires et simplistes ». Pour Elio di Rupo, le problème est politique avant d'être juridique, et a affirmé qu'il « faut se battre pour qu'il y ait un maximum de progressistes au PE, mais aussi se battre dans chaque pays ». Saskia Bricmont a appelé à « tenir à la culotte la Commission libérale et conservatrice, pour qu'elle remplisse son rôle de gardienne des Traités », et Laura Hidalgo à élaborer « une charte du pluralisme signée par tous les partis ». Pour Marc Botenga, « les sanctions risquent de renforcer les tendances au-

toritaires et d'extrême-droite ; une seule garantie: le contre-pouvoir de la société civile ».

Le Pacte migratoire a été critiqué avec virulence par Saskia Bricmont, Elio di Rupo et Marc Botenga, qui tous l'ont jugé contraire aux droits humains. La candidate Ecolo a explicitement souligné son accord avec les propositions du Mémorandum du CAL. Laura Hidalgo a défendu le Pacte en le disant nécessaire, tandis que Mathieu Perin et Marc Lowagie l'ont critiqué tout en le jugeant mieux qu'aucune décision sur le sujet.

Les candidats ont exprimé un consensus général sur la nécessité de défendre le droit à l'IVG, en Belgique et en Europe.

Puis, on a demandé aux candidats quelles propositions du Centre d'Action Laïque, contenues dans son Mémorandum, ils s'engageraient à soutenir au Parlement européen.

Laura Hidalgo s'est prononcée en faveur de la promotion des droits sexuels et reproductifs et des personnes LGBT+, Marc Lowagie, Mathieu Perin et Marc Botenga pour une transition énergétique solidaire et juste. Elio di Rupo s'est engagé à défendre la liberté de conscience et la neutralité des institutions européennes, et Saskia Bricmont pour la clause de non-rétrogression en matière de droits fondamentaux.

Le public a poursuivi le débat en posant de nombreuses questions aux candidats, notamment sur l'élargissement de l'Union, la transition énergétique, la lutte contre l'extrême-droite...

La présence de nombreux jeunes montre leur intérêt pour les questions européennes, et a permis au CAL de faire connaître ses actions.

Voici les principales questions dont ont débattu les candidats aux élections européennes,

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

L'IDENTITE KATANGAISE AU CENTRE DE LA RENCONTRE DE LA DIASPORA, A BRUXELLES FANNY KALEND :

« Les Katangais doivent s'appropriier de leur identité »

« Les richesses du Katanga ne profitent pas à ses fils et filles »

Les Katangais de la diaspora se réunissent ce week-end, à Bruxelles. Une centaine de participants, selon l'estimation des organisateurs. Ils viendront de partout en Europe, des Etats-Unis, voire de l'Afrique. L'invitation a été lancée par l'association KATANGA-NJO-SHABA. Ses fondateurs, depuis le début de l'année, mènent une réflexion sur l'identité du Katanga et sur le leadership de cette riche province de la République Démocratique du Congo (RDC) qui regorge d'importants gisements de Cobalt, du cuivre, de diamant, de l'Uranium...

Avec ses 497.000 km², le Katanga, avant son découpage en 2015 en quatre provinces, avait la superficie de l'Es-

pagne. Depuis lors, le Grand-Katanga comprend quatre provinces : le Tanganyika, le Haut-Lomami, le Haut-Katanga et le Lualaba.

On s'en souvient, le Katanga a pris le nom de Shaba (cuivre en swahili), en 1971. L'Etat du Katanga de 1960 à 1963, sous l'impulsion de Moïse Tshombe.

Mme FANNY KALEND, membre fondatrice de KATANGA-NJO-SHABA a bien voulu expliquer, dans cette interview, les objectifs de cette initiative qui risque de susciter les interrogations sur les vellétés sécessionnistes des Katangais. Mais aussi les enjeux de cette rencontre.

BRUXELLES CITY NEWS : Depuis quand existe votre association, KATANGA-NJO-SHABA, et quels sont les enjeux de cette réunion entre vous, Katangais ?

FANNY : A l'étranger, depuis le mois de janvier 2024, quelques ressortissants katangais échangent sur l'importance de l'appropriation de l'identité katangaise. Et pour cause, les Katangais doivent s'approprier de leur identité et leurs valeurs dont le travail, l'honnêteté, l'intégrité. A ce propos, nous attendons les résolutions que les participants prendront suite aux travaux de Bruxelles. La rencontre de Bruxelles de ce week-end sera notre première sortie officielle, après des mois de discussions.

BXL CITY NEWS: Quels sont les objectifs de KATANGA-NJO-SHABA ?

FANNY : Notre association poursuit plusieurs objectifs aussi importants les uns que les autres. Mais trois doivent être réalisés, urgemment. D'abord, affirmer et assumer l'identité katangaise. On ne devrait plus avoir peur ni honte de ce que nous sommes et voulons pour notre Katanga. Désormais, c'est clair ; ensuite, assurer et accompagner le leadership katangais au Katanga même ; enfin, promouvoir le développement du Katanga, j'entends par là, l'amélioration des conditions de vie des Katangais et Katangaises.

Les richesses du Katanga jusqu'à présent ne profitent pas à ses fils et filles. C'est inacceptable. Nous ne pouvons plus tolérer que le Katanga soit toujours la vache à lait de la République. C'est fini !

BXL CITY NEWS : Vous ne craignez pas que de tels propos soient interprétés comme des vellétés sécessionnistes ?

FANNY : Je dis non. C'est toujours la même chose, lorsque les Katangais veulent défendre leurs intérêts chez eux, on les qualifie de sécessionnistes. Dans notre propre



BXL CITY NEWS : La RD-CONGO est un État décentralisé, ce qui signifie que ce sont les provinces qui gèrent leurs ressources, cela ne suffit pas pour le développement des entités décentralisées comme le Katanga ? Vous voulez, alors évoluer vers le fédéralisme ?

FANNY : Non. La loi sur la décentralisation avait prévu une rétrocession. Le Katanga, grand contributeur au budget national, s'est appauvri. Le gouvernement central n'a jamais appliqué cette loi. Fédéralisme ? Pas du tout. C'est plutôt le confédéralisme qui nous convient le mieux.

BXL CITY NEWS : Revenons à la diaspora katangaise, quelle est son importance, en terme de nombre ?

FANNY : Au jugé, des centaines de milliers de Katangais vivent à l'étranger. En Europe c'est en Belgique qu'ils sont les plus nombreux. Un peu d'histoire, à ce sujet : les gens du Katanga ont quitté leur terre par vagues successives. Après la fin de la sécession, en 1963, stigmatisés, nombreux Katangais sont partis vivre à l'étranger. Dans les années 70, après la première et la deuxième guerre du Shaba, la population du Katanga a fait l'objet de persécutions insupportables. Et celles-ci ont jeté des Katangais sur les routes de l'exil.

BXL CITY NEWS : Et quelle est, à votre avis, sur le plan économique la contribution de la diaspora ?

FANNY : Justement, l'un des objectifs de notre rencontre de Bruxelles, ce sera d'évaluer les efforts consentis par les membres de notre diaspora pour le bien-être des Katangais. Recenser les compétences et les canaliser vers le développement de notre développement, c'est-à-dire celui du Katanga.

Propos recueillis par Jean Boole

Amende de Parking Brussels

Controverse autour des presque 2 millions de redevances de stationnement en 2023»

En 2023, la société Parking Brussels a battu un record en émettant près de 2 millions de redevances de stationnement dans les 11 communes sous sa gestion. Malgré l'importance de ce chiffre, cela représente moins de 7% du nombre total de véhicules contrôlés, soit environ 30 millions à travers l'année. Cette statistique soulève des questions, d'autant plus que l'organisme ne fournit aucune donnée concernant les erreurs ou les annulations de ces amendes.



La frustration monte parmi les citoyens qui estiment que Parking Brussels invente des règles arbitraires pour maintenir un nombre élevé de redevances contestées. Une critique particulière porte sur l'interprétation du code de la route concernant les arrêts de véhicules pour le débarquement ou l'embarquement de passagers ou de marchandises. Selon les directives internes controversées de Parking Brussels, un véhicule doit être occupé pour être considéré comme «à l'arrêt», ce qui va à l'encontre des dispositions officielles. Cette distinction a des implications directes sur la validité des redevances de stationnement, menant de nombreux citoyens à remettre en question la légitimité de ces charges.

Cette situation a attiré l'attention des autorités et des citoyens, qui accusent Parking Brussels de ne pas respecter les règlements existants. La contestation d'une amende de stationnement devient ainsi une épreuve, où le conducteur doit prouver qu'il était, en effet, dans un processus d'embarquement ou de débarquement plutôt que stationné.

Cette situation a attiré l'attention des autorités et des citoyens, qui accusent Parking Brussels de ne pas respecter les règlements existants.

Ce phénomène n'est pas uniquement connu des citoyens affectés; les élus bruxellois, le gouvernement, et même les forces de l'ordre sont conscients de cette pratique contestable. La connaissance de cette situation et l'inaction qui en découle font monter la frustration parmi la population, qui exige une application juste et transparente des règlements.

Cet article met en lumière une pratique controversée de Parking Brussels qui, sous prétexte d'une règle interne discutable, augmente considérablement les redevances de stationnement contestées. Il s'avère crucial de revisiter ces politiques pour garantir une gestion équitable et conforme aux lois en vigueur concernant le stationnement à Bruxelles. La pression citoyenne monte pour demander plus de transparence et de justice dans l'application des redevances de stationnement, signifiant que ce débat est loin d'être résolu.

Stéphane Daenens, candidat « Collectif Citoyen » aux élections 2024 - défense des citoyens pour les redevances de stationnement à Bruxelles.

Réveillons-nous tant qu'il est encore temps, pour leur offrir autant que ce que nos aînés nous ont donné



J'ai un rêve, un rêve que nous pouvons, que nous devons réaliser tout de suite ! Pas pour nous, mais pour la génération montante ! Réveillons-nous tant qu'il est encore temps, pour leur offrir autant que ce que nos aînés nous ont donné ! Un rêve basé sur l'HUMAIN, sur l'Amour et le respect réciproque.

Nous avons vécu ces quelques dernières années des coups de butoir qui ont fait vaciller tous nos concepts, toutes nos certitudes, toutes nos Valeurs. Les grandes chartes internationales ont été à la hussarde, bafouées, ignorées, nos droits fondamentaux ont été réduits à peau de chagrin et un Etat totalitaire s'est installé tout de go. Notre démocratie écornée a disparu du jour au lendemain.

Nous devons reprendre le pouvoir que ces gens se sont arrogés et remettre le Droit au centre de nos sociétés. Nous devons renforcer les organes de la Justice afin qu'elle puisse agir dans des délais raisonnables. Non pas une société des « juges », mais bien une démocratie parlementaire avec des élus du peuple PAR le peuple et POUR le peuple ! Les actions « téméraires et cavalières » prises par les différentes instances politiques pendant le COVID commencent à faire surface et là aussi les tribunaux auront bien du travail. Il faudra donc impérativement les refinancer !

Remettre le métier de politicien à l'Honneur en jetant aux oubliettes tous ceux qui s'en sont servis à leur fins personnelles ou idéologiques.

Nous devons changer notre modèle participatif qui est arrivé à sa propre fin, qui a amené le pays à des résultats catastrophiques, qui a vidé nos caisses, a dilapidé nos impôts à tous vents, qui a détruit notre sécurité sociale, qui a écrasé nos médecins et infirmières via des Ordres qui s'autogèrent sans aucune écoute de sa base, a brimé nos libertés alors qu'ils sont nommés pour les protéger et qui passent leurs temps à pondre sans cesse des lois ou réglementations irréflechies qui nous empêchent de travailler ! Sans concertations populaires, ils décident du fonds de leurs bureaux de technocrates comment les fermiers doivent gérer leurs terres, leurs récoltes et les assaillent de paprasserie vexatoire, inutile et idiotie alors qu'ils devraient être sur leurs champs ou profiter d'un temps de repos bien mérité.

Chaque homme, chaque femme, chaque enfant a sa place parmi nous et est un élément fondamental et unique de notre construction sociale. Nous devons donc protéger toutes les couches de la société afin de garantir notre propre sécurité !

Oui je veux une société libre, libre de décider ce qu'elle DESIRE et ce qu'elle VEUT.

Oui à une société saine où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place, ou chacun contribue à l'essor et au développement économique, social, médical, culturel, sportif, en apportant ses compétences et ses idées. Un environnement propre et sain où l'on se déplace en toute sécurité.

Nous voulons une société soucieuse de l'INSTRUCTION des enfants - et pas de l'EDUCATION qui appartient de droit NATUREL à la FAMILLE - qui encourage la formation et le travail, qui génère un revenu correct, non, ce n'est pas une utopie ! Il faut favoriser l'initiative de nos indépendants, de nos entreprises pour qu'ils puissent produire de la richesse pour tous : nos agriculteurs pour bien manger, une PRESSE LIBRE pour être réellement informé, libérons le secteur médical pour qu'il puisse nous soigner, nos travailleurs pour qu'ils puissent nous apporter le confort, nos vieux pour les remercier de ce qu'ils nous ont donné et tous ces acteurs de l'ombre qui agissent pour le bien de notre société.

Pour que tous nous puissions être FIERs, LIBRES de notre apport à cette nouvelle société.

Ce sont LES préoccupations du COLLECTIF CITOYEN qui par ses valeurs altruistes, fait que nous pourrions construire un nouveau monde de PAIX pour tous. Rejoignez-nous et bâtissons ensemble le monde de demain. Seul un collectif citoyen peut sauver notre société de son effondrement.

***Oui je veux
une société
libre, libre de
décider ce
qu'elle DESIRE
et ce qu'elle
VEUT.***

La Constitution s'applique-t-elle différemment en Flandre et en Wallonie?



Le 14 janvier 2021, la Cour constitutionnelle a annulé le décret flamand du 26 avril 2019 permettant d'inverser « virtuellement » les compteurs numériques. Ce texte visait alors à convaincre les propriétaires de panneaux solaires de ne pas s'opposer à ces dispositifs, sous peine de perdre le bénéfice des compteurs mécaniques qui tournent à l'envers dès lors que de l'énergie est injectée dans le réseau.

Auteure Liliana Casagrande
Traducteur Guilhem Lejeune

À l'échelon européen, l'adoption du compteur numérique est considérée comme une étape essentielle pour la mise en place de réseaux intelligents. La Cour a invoqué, dans ses motifs, la compétence que s'est arrogée la Flandre par ce décret. Depuis le 1er juillet 2014, les régions sont certes responsables du déploiement des compteurs numériques, mais les tarifs de transport et le prélèvement de l'impôt relèvent néanmoins de la compétence du gouvernement fédéral. Or, le fait que les « prosommateurs » — les consommateurs qui consomment et produisent de l'énergie — ne paient que leur consommation nette se traduit par une exonération partielle des tarifs de transport et des taxes fédérales sur l'utilisation du réseau, retient la Cour constitutionnelle dans sa décision d'annuler le décret flamand.

Une facture à 520 millions d'euros

Le décret, qui a vu le jour sous le gouvernement flamand dirigé par Geert Bourgeois, a été rédigé par le ministre de l'Énergie, Bart Tommelein (Open VLD), puis par sa successeuse, Lydia Peeters (Open VLD). Le risque d'inconstitutionnalité avait déjà été signalé à l'époque, mais le projet était pris en étau entre, d'une part, l'Europe qui invitait instamment à mettre en place le compteur numérique et, d'autre part, les citoyens qui avaient investi dans cet outil sur la base d'une promesse des responsables politiques — sans compter que l'on approchait des élections. Le décret a donc

été adopté malgré tout.

En tout état de cause, la décision de la Cour constitutionnelle a été particulièrement problématique — et surtout coûteuse — pour le gouvernement de Jan Jambon. À la suite de cet arrêt d'annulation, l'actuelle ministre flamande de l'Énergie, Zuhair Demir, a ainsi élaboré un règlement visant à indemniser les propriétaires de panneaux solaires dotés d'un compteur numérique. Avec pas moins de 350 000 ménages flamands ayant introduit une demande en ce sens, la facture — provisoire — s'élève à 520 millions d'euros.

À l'époque, le décret avait été contesté par le régulateur flamand du marché de l'électricité et du gaz (VREG), mais aussi par le conseil des ministres fédéral, au sein duquel Marie-Christine Marghem (MR) détenait le portefeuille de l'énergie, ainsi que par la CREG, l'organisme fédéral de régulation de l'électricité et du gaz.

Le 1er octobre 2020, le gouvernement wallon a approuvé son propre décret instaurant un système similaire en Wallonie. Puis, en octobre dernier, il a décidé de clarifier ce texte. « Le compteur numérique wallon est confirmé jusqu'à la fin de 2030 pour toutes les installations de Wallonie certifiées avant le 31 décembre 2023 », explique Zuhair Demir. « Pourquoi la Constitution serait-elle différente pour la Wallonie ? Pourquoi les Wallons pourraient-ils bénéficier d'avantages financiers que les Flamands ne sont pas en mesure de retirer ? Pourquoi les Flamands devraient-ils continuer de contribuer, à travers leurs factures d'énergie, aux compteurs tournant à l'envers wallons ? »

La réglementation wallonne épargnée

La ministre se demande pourquoi le gouvernement fédéral et la CREG ne s'attaquent pas à la réglementation de l'autre côté de la frontière linguistique. Elle s'empare donc elle-même de la décision du gouvernement wallon d'octobre 2023 pour la faire annuler devant le Conseil d'État, en avançant les mêmes arguments que ceux qui ont conduit à l'annulation du décret flamand. Et demande, parallèlement, que le Conseil d'État pose une question préjudicielle à la Cour constitutionnelle concernant l'applicabilité des règles wallonnes.

Il faut savoir qu'en Wallonie, le déploiement des compteurs numériques se fait bien plus lentement qu'en Flandre, de sorte que les propriétaires de panneaux solaires touchés par la suppression de cet avantage y seraient moins nombreux. Signalons, au passage, que l'application de cet avantage jusqu'en 2030 est unanimement saluée par les installateurs de panneaux solaires et les fournisseurs d'électricité.

La ministre fédérale de l'Énergie, Tinne Van der Straeten (Groen), a commenté la démarche de Zuhair Demir de manière laconique. « La procédure judiciaire contre la réglementation flamande a été engagée, à l'époque, par l'ancienne ministre de l'Énergie, Marie-Christine Marghem, au nom du précédent gouvernement fédéral. Pour notre part, nous avons pour habitude d'aborder les potentiels conflits de compétences au moyen de la concertation », a ainsi fait savoir son porte-parole.

Belgique : le vote musulman en pleine expansion à Bruxelles

Sur le site du Figaro du 20 février 2024, le sénateur honoraire belge Alain Destexhe, écrit : « Avec un imam pakistanais qui a psalmodié quelques versets d'une sourate du haut de la tribune du Parlement bruxellois, une étape symbolique a été franchie. »

Cet imam intervenait lors d'une conférence « qui avait pour but de souligner les réussites et l'intégration économique et sociale (sic) de la nombreuse communauté pakistanaise de Bruxelles, mais la plupart des orateurs s'exprimaient en anglais ou en ourdou ! »

Il faut savoir que « le député qui a couvert l'événement est le socialiste Hasan Koyuncu, d'origine turque. Il est le premier vice-président, non du Parlement bruxellois, mais du Parlement francophone bruxellois (bienvenue dans l'usine à gaz des institutions belges), et il sera tête de liste du Parti socialiste à Schaerbeek, une des deux communes avec la plus forte communauté turque de Bruxelles, en octobre prochain, pour les élections communales. »

Alain Destexhe précise que « 73% des Turcs de Belgique, qui sont pour la plupart binationaux, ont voté pour Erdogan aux dernières élections présidentielles, bien davantage que les Turcs de Turquie (52%). »

Et d'ajouter : « le PS est désormais soumis à l'islam. Une grande partie de ses élus au Parlement bruxellois, de véritables machines électorales, sont de religion ou de culture musulmane. [...] Bruxelles, la capitale de l'Europe, est désormais une des villes les plus islamisées du continent. « Selon Statbel, l'office de statistiques belge, 61% de la population bruxelloise



n'est pas d'origine européenne et il n'y a plus que 23% de Belges d'origine belge, un cas unique pour une capitale européenne. » Le 22 février, sur le site The European Conservative, le journaliste irlandais en poste à Bruxelles, Thomas O'Reilly écrit dans le même sens :

« Un parti marxiste-léniniste disposant d'une forte base électorale islamique est en tête des sondages dans la ville de Bruxelles avant les élections nationales et européennes, devançant les anciens libéraux et Verts wallons, et ralliant les électeurs musulmans mécontents de la guerre menée par Israël contre le Hamas dans la bande de Gaza.

« Le Parti des travailleurs de Belgique (PTB) a gagné en popularité au cours de la dernière décennie en s'appuyant sur les électeurs turcs et arabes grâce à son "antisionisme" affirmé. Il semble aujourd'hui être le parti politique le plus populaire de Bruxelles, avec 21% du

soutien de l'opinion publique, grignotant des voix auparavant détenues par d'autres obédiences socialistes. »

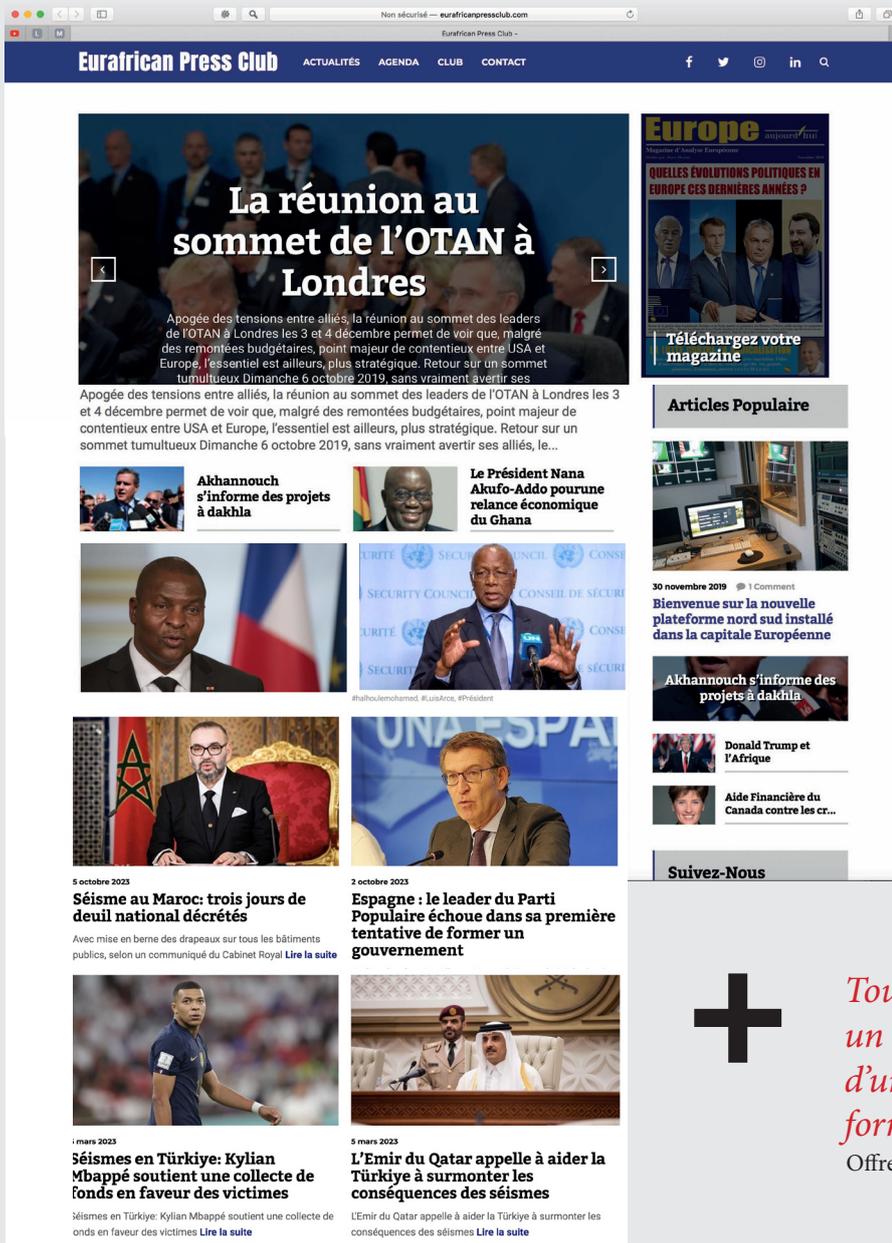
Et d'ajouter : « La Belgique n'est pas la seule à assister à la montée rapide de la politique fusionnelle islamo-gauchiste. Un nouveau parti lancé par la diaspora turque espère entrer au Bundestag allemand.

« Pendant ce temps, en Grande-Bretagne, George Galloway [qui se nomme lui-même "Gaza George"] est désormais le favori des preneurs de paris pour remporter l'élection partielle de Rochdale, avec un fort soutien des électeurs musulmans d'origine pakistanaise... » – Et de fait, le 1er mars, George Galloway a remporté l'élection de Rochdale.

(Sources : Le Figaro/The European Conservative/DICI n°442 – FSSPX.Actualités)
Illustration : Photo 276730208 © Iakov Filimonov | Dreamstime.com

GAGNEZ DU TEMPS ET AUGMENTER VOTRE BRANDING

Que vous soyez journaliste, blogueur, vlogueur, influenceur, ASBL, institution, ambassade ou ONG, inscrivez-vous sur la plateforme média Eurafrican Press Club. Situé au cœur de la capitale européenne, notre club est un pont entre le nord et le sud, offrant une multitude d'avantages à ses membres :



Les membres bénéficient de nombreux avantages :

- ✓ Networking
 - ✓ Workshop
 - ✓ Concours
 - ✓ Une plate-forme de communication commune
 - ✓ Des invitations gratuites
 - ✓ Priorités sur nos événements
 - ✓ Priorités sur les réservations du studio
 - ✓ Studio TV, studio photo, cabine son...avec 50€ de cashback à chaque jour de location
 - ✓ Equipe technique en priorité
 - ✓ Remise de 10% à 20% sur le studio
 - ✓ Remise de 10% à 20% sur les prestataires de services.
 - ✓ Remise de 10% à 20% sur les communiqués de presses.
 - ✓ Remise de 10% à 20% sur les espaces publicitaires de la Plateforme
- www.eurafricanpressclub.com



Tout nouveau membre sera accueilli avec un cadeau exceptionnel : une annonce d'une valeur de 450€ offerte sur la plateforme EurafricanPressClub.com.

Offre valable pour les inscriptions de 100€/an

Mettez fin à la frustration de conférences et de colloques manquant de visibilité. Nous produisons votre contenu sur mesure et le diffusons sur la plateforme adéquate. Nos équipes élaborent votre planning de A à Z pour répondre précisément à vos besoins, et vous fournissent un rapport analytique détaillé de nos actions.

Au Eurafrican Press Club, nous offrons aux journalistes l'accès à notre maison de production, incluant un studio live, une cabine son, et un plateau TV. Les institutions et les ambassades bénéficient des mêmes services de production, tout en ayant accès à nos prestations en marketing.

eurAFRICAN
PRESSCLUB

Suivez-nous
EURAFRICANPRESSCLUB



info@eurafrianpressclub.com

eneration HIP-HOP

BRUSSELS 2024

31/05-02/06

PLACE LEMMENS - ANDERLECHT

FREE-ENTRANCE

L'HISTOIRE DU HIP-HOP + DES ATELIERS DE DANSE ET DE GRAFFITI



BLOG — 3 WEEKS AGO

15 Styles de danse universelle

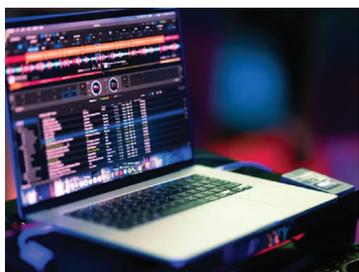
Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi la danse est si universelle ? Peu importe où vous allez dans le monde, la danse est une forme d'expression commune, appréciée par tous. Dans cet article,...



BLOG — 1 MONTH AGO

Quels matériels DJ choisir, le guide complet incontournable

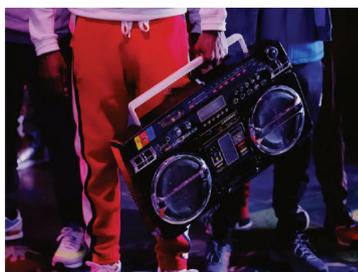
Vous êtes-vous déjà demandé comment les DJ ont commencé et ce qui a marqué leur histoire ? Au-delà de choisir le bon matériel, connaître ses racines et l'évolution de cet art est essentiel...



BLOG — 1 MONTH AGO

Les 10 meilleurs logiciels DJ pour mixer

Vous êtes-vous déjà demandé quel est le meilleur logiciel pour vos besoins de Djing ? Avec une multitude d'options disponibles, le choix peut sembler intimidant, mais ne vous inquiétez pas - dans...



BLOG — 10 FEBRUARY 2024

L'histoire et l'origine de la danse hip-hop, de la naissance à aujourd'hui

La danse hip-hop est bien plus qu'une simple forme d'expression artistique. C'est un mode de vie, une culture à part entière qui a émergé des ghettos américains pour devenir un phénomène mondial...



NOUVEAU SITE WEB !

www.hiphopgeneration.be